

LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT



La société et l'environnement

La sensibilité à l'environnement

De quelle manière se transforme la société française face aux enjeux environnementaux ? Pollution de l'air, méfaits écologiques de l'agriculture intensive, réchauffement climatique, marées noires, tempêtes, incendies de forêt : la liste des événements susceptibles de renforcer les inquiétudes ne cesse de s'allonger. Entre 1998 et 2002, cette actualité plutôt alarmante a contribué à situer l'environnement parmi les principaux sujets de préoccupation, aux côtés de la violence, de l'insécurité et du chômage. Pour la majorité des personnes interrogées, l'environnement (près de chez soi, ou celui de la planète) ne cesse de se dégrader depuis vingt ans.

Parallèlement, la sensibilité par rapport à la pollution de l'air ou de l'eau (crainte des produits toxiques) et des déchets augmente. Les pratiques « environnementales », comme le tri des déchets ou la consommation « verte », progressent mais le décalage entre l'importance accordée aux valeurs environnementales et les pratiques attentives à l'environnement reste important. Loin d'être une simple question de « bonne volonté » ou d'incohérence entre les gestes pratiques et les convictions affichées, ce décalage appelle à une analyse poussée des contraintes pesant sur les modes de vie quotidiens. Ceux qui ont en charge l'information et la sensibilisation à l'environnement pourraient alors s'orienter plus fermement vers la transformation des pratiques et l'amélioration des connaissances nécessaires pour en changer.

La sensibilité à l'environnement n'est pas exclusivement liée à l'actualité, même catastrophique. Dès l'après-guerre, les menaces sur la qualité de la vie et l'environnement, dues à l'urbanisation massive et au développement des technologies, ont suscité dans les pays industrialisés analyses et critiques dont la portée reste intacte aujourd'hui. À partir de la fin des années soixante, protection de l'environnement et limitation des nuisances d'origine industrielle ont été progressivement inscrites aux agendas politiques nationaux et internationaux.

Mais au-delà des solutions techniques, on connaît encore mal les conditions sociales nécessaires à l'acceptabilité de telle ou telle mesure de protection de l'environnement. Il en va de même de la hiérarchie des urgences : est-elle la même dans l'opinion publique, chez les experts ou parmi les responsables politiques ? Les problèmes sont d'une complexité croissante. Des acteurs de plus en plus nombreux doivent prendre en compte les attentes de la société pour établir des priorités stratégiques. Dès lors, il est important d'évaluer l'intensité et les caractéristiques de la « demande sociale » en matière d'environnement.

Les sphères institutionnelles et économiques changent en même temps que l'opinion publique. Qu'il s'agisse des milieux professionnels ou du citoyen ordinaire, les pratiques les plus diverses peuvent être entièrement transformées par le souci de l'environnement. L'interaction entre les discours et les intérêts des différents acteurs (producteurs, consommateurs, citoyens, administrations, groupes d'intérêts, associations, médias) constitue dès lors la trame permanente, souvent conflictuelle, des problèmes d'environnement.

Malgré une relative constance des préoccupations pour l'environnement depuis trente ans, la sensibilité écologique contemporaine a changé d'objets de préoccupation et de mode d'expression. Non seulement la société française a évolué dans sa structure et dans ses valeurs, mais les problèmes d'environnement auxquels elle est confrontée ne sont plus exactement de même nature. La consommation marchande domine aujourd'hui l'organisation des modes de vie des habitants des pays riches et au-delà. Pour changer de modes de vie, il ne suffit plus désormais de compter sur des « choix »

individuels (fussent-ils reliés à des convictions environnementales), mais sur des mesures politiques dont les effets entraîneraient un bouleversement culturel indéniable. La société civile est-elle prête à s'engager dans cette voie ? À quelles conditions ?

La nécessité du changement des modes de vie avait été soulignée dans l'Agenda 21 dès 1992 à Rio. Mais cette marche vers une société de consommation plus « durable », plus soucieuse des ressources naturelles et moins polluante ne saurait se passer de l'appui de forces sociales convaincues. La transformation des représentations est aussi indispensable que le changement réel des pratiques : si une majorité pense qu'il est urgent de prendre des mesures pour protéger l'environnement ou pour éviter une catastrophe écologique, on peut imaginer qu'à terme la popularité – aujourd'hui très faible – de mesures politiques s'en trouvera modifiée. Ainsi en est-il de l'interdiction de circuler en voiture les jours de forte pollution ou dans les centres villes très encombrés. Il en va de même des pratiques de tri des déchets : elles se diffusent d'autant mieux que se multiplient les dispositifs municipaux de tri sélectif et que la législation se renforce.

Mais on pourrait en dire autant de l'attention aux sites naturels lors des déplacements touristiques,

ou bien du rapport à la consommation de l'eau ou des emballages. Les pratiques changent et avec elles leur signification. De ce fait, les indicateurs de mesure de la sensibilité écologique dans les opinions ou les pratiques doivent être régulièrement révisés et réactualisés.

Une préoccupation environnementale souvent liée à l'actualité

Dans l'enquête du Credoc « Conditions de vie et aspirations des Français », parmi onze sujets susceptibles de préoccuper les Français, l'environnement apparaît, en 2001 comme les années précédentes, derrière les maladies graves, la violence et l'insécurité et le chômage. Avec 18 % des Français qui le choisissent en première ou deuxième position en 2001, c'est le thème qui augmente le plus (cinq points en un an), après avoir connu entre 1994 et 1997 une période de baisse en dessous de 10 % dans l'enquête du Credoc. Dans une autre enquête réalisée en 2000 [1], l'environnement arrive en deuxième position sur neuf, juste derrière la violence et l'insécurité, devant le chômage : 27 % le choisissent en premier et en deuxième lieu.

Ce type de question est sujet à de fortes fluctuations liées à l'actualité médiatique : les tempêtes de décembre 1999, le naufrage de l'Erika, les développements autour de la maladie de la vache folle expliquent pour partie ces résultats.

En 2000 comme en 1998, une majorité de Français (68 %, + 4 points depuis 1998) considère que l'état de l'environnement en France s'est dégradé par rapport aux années quatre-vingts [III. 1]. La tendance générale est au pessimisme, comme en témoigne le score le plus bas depuis 1994 (17 %) pour ceux qui estiment que l'état de l'environnement s'est amélioré [2].

Les appréciations sur l'état de l'environnement sont d'autant plus négatives que l'on s'éloigne de l'échelle locale. Ainsi, le Baromètre environnement EDF montre, qu'en 2000, 14 % des interviewés jugent l'état de l'environnement dans leur région mauvais à très mauvais ; 20 % le jugent mauvais en France et 63 % lorsque la question porte sur l'état de l'environnement dans le monde. Cette distribution des opinions reste constante dans le temps. D'autres enquêtes confirment cette répartition du proche au lointain, qui se vérifie également dans d'autres pays européens [3]. Il semble, d'une façon générale, que l'opinion

L'Oprese : collecter, analyser et échanger les données sur la société et l'environnement

Mis en place à l'Ifen en 1992, l'Oprese (Observatoire des pratiques et des représentations sociales de l'environnement) rassemble et synthétise les connaissances sur la société et l'environnement, pour les rendre accessibles aux différents acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement. Ses partenaires sont les principaux producteurs de données sociales (EDF-Der, IPSN, ONT [Observatoire national du tourisme], OIEau, etc.).

L'Oprese publie régulièrement, à partir d'enquêtes réalisées par des organismes comme le Credoc ou l'Observatoire interrégional du politique (OIP), des résultats significatifs et des indicateurs de la sensibilité écologique, dans l'opinion publique et dans les pratiques quotidiennes des Français. L'Oprese est un lieu d'échanges, de discussion et d'expertise sur le recueil des données relatives aux aspects sociaux de l'environnement.

L'Oprese travaille en partenariat avec le ZUMA de Manheim (Allemagne) et l'Observa (Portugal). En 2000, il a participé au dispositif de recherche « *International Social Survey Program* » (ISSP), qui aborde les perceptions de l'environnement dans une vingtaine de pays.

1 - EDF-Grets, Baromètre environnement.

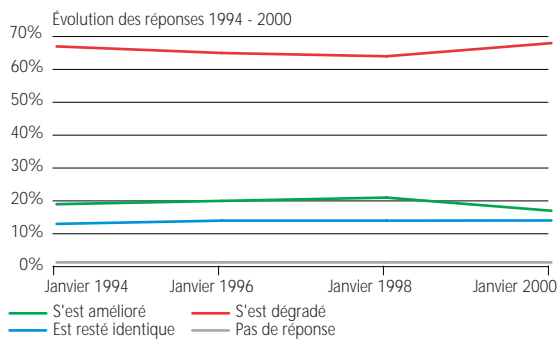
2 - EDF-Grets, Baromètre environnement 2000.

3 - EDF, Baromètre environnement - volet européen, 1999.

publique continue d'assimiler les problèmes d'environnement aux « dangers pour la planète », plus qu'aux nuisances ressenties près de chez soi [4]. Néanmoins, si le jugement des Français sur l'état de l'environnement s'améliorait globalement depuis 1992, la tendance s'est inversée en 2000. Quelle que soit l'échelle géographique considérée, les jugements sont moins souvent positifs en 2000 qu'en 1998.

La perception de l'évolution de l'état de l'environnement

« Par rapport à ce qu'il était il y a vingt ans, pensez-vous que l'état de l'environnement en France s'est amélioré, est resté identique, s'est dégradé ? »



Source : EDF, Grets, Baromètre environnement, 2000.

26.01

L'eau et l'air en tête de la hiérarchie des problèmes d'environnement

L'eau, l'air et les déchets apparaissent régulièrement en tête des préoccupations. Dans l'ensemble, la hiérarchie des sujets d'inquiétude reste stable au fil des ans, mais la nature variable des thèmes proposés dans les différentes enquêtes explique en partie les différences de résultats d'une liste à l'autre.

Ainsi, dans le Baromètre environnement EDF de 2000, où les déchets ne sont pas abordés, la destruction des forêts apparaît à la troisième place (56 % jugent ce problème très préoccupant), après la pollution des eaux souterraines (78 %), la pollution des lacs, des rivières et des mers (7 %) et la pollution de l'air (68 %). Un autre ensemble de problèmes inquiète la moitié des enquêtés : le gaspillage des ressources naturelles (54 %) et la disparition des espèces animales ou végétales (40 %). Enfin, les questions liées à l'urbanisation et à la dégradation des paysages préoccupent environ un tiers des Français (28 % et 30 %).

En 2000, les préoccupations à propos de chacun des thèmes proposés baisse de façon significative, et ce résultat peut paraître contradictoire

Les catastrophes naturelles sont-elles une conséquence des activités humaines ?

Pour une majorité de Français (61 %), les catastrophes naturelles pourraient être liées à l'urbanisation accélérée [Iifen, Credoc, 1999]. L'agriculture intensive est également incriminée, mais dans une moindre mesure (43 %). Un tiers de la population attribue les catastrophes naturelles aux deux causes à la fois, ce qui laisse penser que l'intervention humaine est désormais tenue pour responsable de graves perturbations de l'environnement physique.

D'autres enquêtes confirment ce sentiment. L'enquête Ipsos pour le ministère chargé de l'Environnement (2000) sur la manière dont la population a vécu la tempête de 1999 apporte un éclairage significatif : alors que 70 % à 80 % des interviewés estiment que les désordres climatiques (réchauffement de la planète, différences entre les saisons perturbées) sont d'ores et déjà perceptibles, un tiers de la population impute la tempête de 1999 aux activités humaines. L'opinion est prête à imputer les modifications du climat à l'action humaine, sans que le lien soit fait systématiquement avec les tempêtes de décembre 1999. Outre la légère différence entre les hommes et les femmes (ces dernières étant plus nombreuses à croire à l'existence d'un désordre climatique généralisé), il n'y a pas sur ce plan de distinction entre catégories sociales et culturelles, ou entre les classes d'âge.

L'opinion selon laquelle les tempêtes « font partie des désordres climatiques naturels comme il y en a toujours eu », en revanche, est plus fréquente parmi les personnes ayant poursuivi des études universitaires. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les classes moyennes à haut niveau d'éducation, parmi lesquelles on rencontre la plus forte sensibilité écologique, seraient donc également les plus sceptiques à l'égard de l'imputation immédiate des « catastrophes naturelles » à l'activité humaine.

Quelques opinions sur les « désordres de la nature »

« Voici un certain nombre de choses que l'on entend dire à propos de la nature. Pour chacune d'elles, pouvez-vous me dire si elle vous paraît tout à fait vraie, plutôt vraie, plutôt pas vraie, ou pas vraie du tout ? »

	Tout à fait vrai	Plutôt vrai	Sous-total vrai	Plutôt pas vrai	Pas vraie du tout	Sous-total pas vrai	Sans réponse
Il y a de plus en plus de réchauffement de la planète	31 %	52 %	83 %	8 %	5 %	13 %	4 %
Il y a de moins en moins de différences entre les saisons	26 %	49 %	75 %	14 %	10 %	24 %	1 %
On est entré dans une période de désordre général du climat de la planète	24 %	50 %	74 %	15 %	8 %	23 %	3 %

Source : Ipsos, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, 2000. 26.02

4 - Résultats de l'enquête OIP, « Les données de l'environnement n° 70 », Ifen, 2001.

avec le sentiment de dégradation de l'environnement, qui augmente parallèlement dans la même enquête. Apparemment, c'est le traitement dans les médias qui fait la différence : les baisses sont nettement moins importantes sur les sujets souvent traités (pollution de l'air ou de l'eau avec les marées noires, les tempêtes ou les inondations). La préoccupation pour la modification du climat se maintient en 2000 à 32 % (contre 27 % en 1992), avec une présence médiatique plutôt intense durant la période considérée.

Les priorités d'actions, individuelles et collectives

Des possibilités d'action individuelle jugées faibles

L'Ifen a demandé au Credoc de comparer à travers une même liste la hiérarchie des priorités pour l'action de l'État et celle des domaines où les individus pensent pouvoir agir eux-mêmes pour la préservation de l'environnement.

Comme les années précédentes, la lutte contre la pollution de l'air et de l'atmosphère est perçue en 2001 comme la première priorité environnementale de l'État (43 % la citent en premier, + 6 points en un an). La proportion de ceux qui la désignent en première position ne cesse d'augmenter, dans un contexte où les pics de pollution dans les grandes villes sont régulièrement couverts par les médias.

Une proportion croissante de Français (70 %) [5] associe par ailleurs la pollution de l'air à des risques importants pour la santé. Lorsqu'il s'agit de « pollution » en général, 71 % considèrent qu'elle représente une menace « très grave » pour la santé, et 28 % « plutôt grave » [6]. Par ailleurs, un tiers de la population déclare avoir subi personnellement des gênes dues à la pollution de l'air [7].

Cette prise de conscience n'a cependant pas vraiment modifié la perception que les gens ont de leurs propres possibilités d'action : seuls 11 % des Français estiment pouvoir agir personnellement, mais cette proportion

a tendance à s'accroître très légèrement depuis trois ans. Elle est en outre plus élevée parmi ceux qui désignent la pollution de l'air comme première priorité de l'État.

66 % des Français se disent prêts à abandonner leur voiture en cas de pic de pollution [8] : 49 % le feraient de leur plein gré, tandis que 17 % attendraient plutôt d'y être obligés. Pour remédier à l'effet de serre, 40 % des interviewés envisagent spontanément de renoncer à la voiture [9].

Enfin, le fatalisme décroît avec le niveau d'éducation : 6 % de ceux qui ont une formation supérieure déclarent qu'il n'y a rien à faire, « le réchauffement de l'atmosphère est inévitable », contre 26 % de ceux qui n'ont pas fait d'études.

Faible possibilité d'action et sentiment de vulnérabilité vont de pair : dans une autre enquête, les Français estiment en majorité avoir peu ou aucune possibilité de se protéger personnellement des risques environnementaux soumis à leur jugement [10].

On notera toutefois deux exceptions notables : la maladie de la vache folle et les incendies de forêts. Pour l'une, les Français se répartissent également entre ceux qui pensent avoir la possibilité de se protéger personnellement, ceux qui pensent en avoir peu ou aucune, et ceux qui s'abstiennent. Pour l'autre, ils sont aussi nombreux à penser pouvoir se protéger qu'à penser le contraire.

Les priorités d'actions pour l'État et les intentions d'actions individuelles

« Quelles sont les actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ? »

	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	44 %	33 %	37 %	43 %
La sauvegarde des plantes et des animaux	9 %	8 %	11 %	12 %
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	12 %	18 %	13 %	12 %
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	8 %	10 %	10 %	9 %
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	6 %	9 %	9 %	7 %
La lutte contre le bruit	7 %	9 %	6 %	6 %
La protection des paysages	7 %	5 %	6 %	6 %
L'élimination et le tri des déchets	7 %	8 %	8 %	5 %
Total (y compris « ne sait pas »)	100 %	100 %	100 %	100 %

« Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ? ».

	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001
L'élimination et le tri des déchets	42 %	44 %	45 %	46 %
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	11 %	8 %	10 %	11 %
La sauvegarde des plantes et des animaux	11 %	11 %	11 %	11 %
La protection des paysages	11 %	12 %	12 %	10 %
La lutte contre le bruit	8 %	11 %	11 %	10 %
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	7 %	8 %	6 %	6 %
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	3 %	2 %	2 %	1 %
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	1 %	1 %	1 %	1 %
Ne sait pas	6 %	3 %	2 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Credoc-Ifen, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français ».

26.03

5 - Ademe, Credoc, 2001.

6 - OIP / Conseils régionaux, 1999.

7 - Credoc, Ademe, 2001.

8 - Ademe, Credoc.

9 - Ademe, 2001.

10 - Observatoire de la perception des risques de l'Institut de protection et de la sûreté nucléaire, 1999.

L'élimination et le tri des déchets : une action quotidienne à la portée de tous

L'élimination et le tri des déchets apparaissent de plus en plus comme le terrain d'élection des pratiques individuelles : plus de 46 % des Français pensent pouvoir y contribuer. Les déchets font en effet partie de la sphère domestique, où s'exerce une relative maîtrise et où l'on peut plus facilement envisager les « petits gestes » susceptibles d'entraîner de grands résultats. Mais la mise en place de dispositifs de tri sélectif dans 24 013 communes [11] n'est pas étrangère à la diffusion de ce sentiment. Ainsi, 37 millions de Français avaient en 2000 la possibilité de trier leurs emballages. Néanmoins, la majorité ne considère pas les déchets ménagers comme ceux qui menacent le plus l'environnement, à l'inverse des déchets nucléaires et chimiques incriminés par environ 40 % de la population [12].

Le quart des Français se dit gêné par le bruit

Cette nuisance quotidienne omniprésente semble échapper aussi bien aux capacités d'actions individuelles (10 %), qu'à l'action de l'État (6 % le choisissent en première position). Près de la moitié des Français habitant en milieu urbain (deux tiers en agglomération parisienne) considèrent le bruit comme une gêne plutôt fréquente, contre un tiers environ en milieu rural [13]. Dans l'enquête de l'Insee [14], 21 % des ménages se déclarent gênés, souvent ou de temps en temps, par le bruit de la circulation, du chemin de fer ou d'un aéroport. Cette proportion est de 28 % en région parisienne et de 27 % à Paris, de 25 % dans les grandes villes, mais de 12 % en milieu rural.

Depuis trois ans, la part d'intentions d'actions individuelles au sujet du bruit a tendance à s'accroître. On peut noter que les plaintes liées au bruit dépendent non seulement des conditions de vie, de l'opposition entre rural et urbain et des caractéristiques de l'habitat, mais également du statut social. Les catégories sociales moyennes et supérieures ont tendance à mentionner plus souvent que les autres la gêne liée au bruit. Par ailleurs, les analyses plus poussées d'enquêtes auprès des ménages montrent un lien entre la satisfaction par rapport au cadre de vie et les plaintes liées au bruit et à la pollution.

11 - Poquet G., 2001.

12 - EDF, Grets, Baromètre environnement, 2000.

13 - Ifen, OIP, 2000.

14 - PCV, janvier 2000.

L'opération « En ville, sans ma voiture ? »

Cette opération, lancée en septembre 1998 à l'initiative du ministère chargé de l'Environnement, s'est étendue à 650 villes en Europe et dans le monde.

L'initiative se greffait sur une opinion publique réceptive de longue date aux nuisances engendrées par le trafic automobile dans les villes. Par ailleurs, la loi sur l'air (articles L.220-1 et suivants du Code de l'environnement) impose depuis 1996 à toutes les villes de plus de 100 000 habitants d'élaborer des plans coordonnés de déplacements urbains (PDU), privilégiant les modes de transport les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie.

Les journées « sans voiture », organisées tous les 22 septembre, recueillent l'assentiment des Français. Ainsi, selon une enquête réalisée en septembre 2001 par l'Ifop pour le ministère chargé de l'Environnement auprès des habitants de six villes françaises (Besançon, Dijon, Dunkerque, Montpellier, Nantes, Tarbes), 89 % des répondants aimeraient voir renouveler cette démarche, dont 20 % une fois par trimestre et 35 % toutes les fins de semaine. Là encore, l'attachement à la voiture et la répulsion à l'égard des nuisances qu'elle provoque entrent en contradiction dans les représentations du public : les Français, à l'occasion de la journée sans voiture, regrettent davantage de n'avoir pu se servir de leur voiture que l'insuffisance des transports en commun (21 % contre 12 %).

Pour réduire les nuisances produites par l'usage de l'automobile en ville, les habitants pensent d'abord aux automobilistes eux-mêmes (38 % en 2000 contre 28 % en 99). Les villes arrivent en second (28 % contre 31 % en 99). Quant à l'Etat (23 % contre 30 % en 99) et à l'Union européenne (10 % contre 8 % en 99), ils semblent moins à même de résoudre ce problème.

Le principal intérêt de l'opération « En ville, sans ma voiture ? » est la baisse du niveau de pollution (40 % contre 51 % en 1999).

Selon une étude du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) conduite en 2000, les journées « sans voiture » sont souvent l'occasion pour les villes participantes de communiquer autour d'un PDU, de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de congestion et de pollution de l'air, de montrer de manière pédagogique un autre usage des villes, ainsi que de mesurer et de réduire le bruit en milieu urbain.

La voiture à l'origine de la pollution de l'air

Les deux mesures d'ordre collectif à développer en priorité pour limiter la pollution de l'air seraient l'augmentation des transports publics (55 %) et l'interdiction des voitures dans les centres-villes (34 %). L'utilisation des voitures électriques et la création systématique de pistes cyclables se situent en troisième et quatrième position [15]. L'attachement des Français à leur voiture, complexe à expliquer, s'accompagne d'une véritable demande à l'égard des transports en commun.

Les jugements sur les comportements d'autrui : un décalage entre convictions et pratiques

Concernant les comportements qui peuvent avoir une incidence sur l'environnement, les Français ne se montrent guère moins sévères que leurs voisins du Nord, pourtant réputés plus « écolos ».

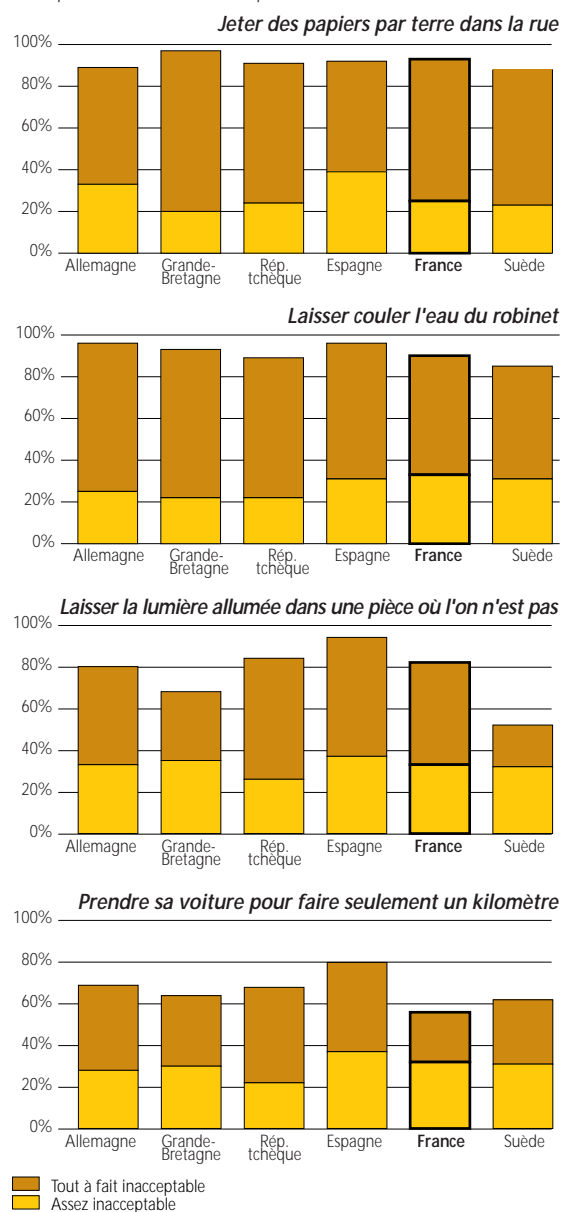
Initiée lors de l'enquête conjointe de l'Ifen et de l'Insee [16] sur les pratiques environnementales des Français, une question met en perspective des jugements moraux courants sur une série de comportements environnementaux. Cette question, reprise dans le Baromètre environnement [17] permet de comparer les jugements des habitants de cinq pays d'Europe occidentale et de la République tchèque. Pour disposer d'un « plafond » maximum des jugements de rejet moral (conduite absolument inacceptable), une question sur la conduite en état d'ivresse a été introduite dans la liste. Ce comportement est jugé inacceptable à une quasi-unanimité, avec toutefois des différences nationales.

Pour ce qui est des comportements jugés nuisibles pour l'environnement dans une acception large (gaspillage de ressources et d'énergie, négligence à l'égard des espaces publics ou naturels), on constate une toute autre situation [ill. 04]. L'acceptabilité sociale (autrement dit la norme de tolérance) de ces comportements est bien plus élevée que dans le cas de la conduite en état d'ivresse. Là encore, des différences nationales sont à noter. Ainsi, laisser couler l'eau du robinet sans besoin spécifique (notamment en se brossant les dents) apparaît plus acceptable en France (57 % de « tout à fait inacceptable ») qu'en Allemagne (71 %).

la rue, qui est partout l'acte le plus répréhensible, semble en revanche plus acceptable en Allemagne (56 % le condamnent tout à fait) qu'en France (68 %). La même remarque est valable pour les conduites à l'égard de la consommation d'eau, dont le gaspillage est plus ou moins sévèrement condamné dans les six pays (près de 90 % le jugent inacceptable).

Quelques jugements sur les comportements d'autrui

« Pour chacune des conduites suivantes, pouvez-vous me dire si vous la trouvez tout à fait acceptable, acceptable, sans importance, assez inacceptable ou tout à fait inacceptable ? »



Source : EDF, Baromètre environnement - volet européen, 1999.

26.04

15 - EDF, Baromètre Environnement, 2000.
16 - PCV, 1998.
17 - EDF-Grets, 1999, Europe.

Mais si l'on envisage les pratiques qui mobilisent des gestes récemment installés dans les habitudes, tels que l'usage intensif de la voiture pour des petites distances ou la largesse à l'égard de la consommation d'électricité, désormais banalisée, les jugements apparaissent bien moins sévères : à peine 24 % jugent le fait de prendre sa voiture pour faire seulement un kilomètre tout à fait inacceptable en France, 41 % en Allemagne, mais 46 % en République tchèque où ce comportement n'est pas si répandu, puisqu'il y a moins de voitures. La même tolérance s'exerce à l'égard d'un geste quotidien, laisser la lumière allumée dans une pièce où l'on n'est pas : 47 % et 49 % le jugent tout à fait inacceptable en Allemagne et en France, contre 57 % en Espagne et 58 % en République tchèque.

Au vu de ces résultats, le décalage maintes fois constaté, mais peu expliqué, entre les convictions et les pratiques, est certes lié à un ensemble culturel. Mais il s'explique surtout par les différents états d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations à l'égard des gestes quotidiens.

Vers une consommation plus durable ?

L'évolution vers des modes de vie durables : « plus à partir de moins »

Les modes de vie des habitants des pays riches, très gros consommateurs d'énergie et de matières premières, sont directement à l'origine de nombreux problèmes d'environnement, tels que l'effet de serre ou la pollution atmosphérique dans les agglomérations. « *Si la pauvreté provoque certaines formes d'agression environnementale (...), la cause principale de dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés* » [18].

Dans le sillage de la conférence de Rio, plusieurs institutions internationales ont lancé des programmes d'étude sur les conditions d'une consommation durable. L'OCDE et la Commission du développement durable de l'Onu ont ainsi mis en place des groupes de travail pour étudier la possibilité d'élaborer des indicateurs de production et de consommation durable (*Measuring Changes in*

Consumption and Production Patterns). Depuis 1998, ces programmes sont entrés dans une deuxième phase : la recherche de l'éco-efficacité dans les entreprises y est plus présente que la recherche sur les formes ou les indicateurs de consommation durable [19].

La consommation durable a été définie à la table ronde ministérielle d'Oslo (1995) comme « *l'utilisation de biens et services qui répondent aux besoins fondamentaux et apportent une meilleure qualité de vie, tout en réduisant au minimum l'utilisation des ressources naturelles, des matériaux toxiques et les émissions de déchets et de polluants tout au long du cycle de vie, de façon à ne pas compromettre les besoins des générations futures* ». Mais mesurer les changements sociaux vers une plus grande frugalité des modes de vie est particulièrement difficile.

Jusqu'à présent, on a donc plutôt cherché à définir une production durable (moins polluante, moins utilisatrice de matières premières et d'énergie, etc.), en examinant les procédés mis en œuvre et en analysant le cycle de vie des produits. Le séminaire organisé par l'OCDE à Rosendal (Norvège, 1995) a ainsi examiné plusieurs concepts : « l'espace écologique » (capacité des fonctions écologiques de la biosphère à soutenir des activités humaines), la capacité d'assimilation (charge maximale qu'un environnement défini peut supporter de façon persistante, généralement exprimée sous forme de nombres de représentants d'une espèce donnée), le « bagage écologique » (masse totale de flux de matière « portée » par un article de consommation au cours de son cycle de vie), la comptabilité « verte » et l'efficacité écologique.

Ce dernier concept est en lien direct avec celui de qualité de la vie. Il s'agit de rendre compte de « *l'efficacité avec laquelle les gouvernements, les ménages, et les collectivités utilisent les ressources environnementales et naturelles pour pourvoir à la qualité de la vie* » [20]. Pour accéder à une qualité de la vie reposant sur une moindre consommation matérielle, le rapport de l'OCDE préconise de combiner innovations techniques et changements de modes de vie : « plus à partir de moins ». Cette devise de l'efficacité écologique s'arrime ainsi à toute une réflexion entamée dans les années soixante sur la qualité de la vie, recherche alternative

18 - Agenda 21, chapitre IV.

19 - Voir les sites Internet de l'International Institut of Sustainable Development (IISD) et de l'OCDE.

20 - OCDE, 1997.

du bien-être au delà de l'accumulation matérielle. Le changement de cap est radical par rapport aux orientations actuelles de l'économie.

Pratiques de consommation et environnement

L'augmentation de la consommation des ménages a été de 3,3% en volume en 1998, de 2,1% en 1999 [21]. Cette augmentation, qui fait suite à des années de baisse, est surtout due à la reprise de la vente d'automobiles neuves et aux moindres dépenses énergétiques, qui sont les deux principaux leviers de la consommation des ménages dans notre économie. Ces deux postes sont étroitement liés aux problématiques écologiques. Les variations de la consommation énergétique en volume (francs constants) reposent principalement sur les cours

du pétrole brut, et n'expriment en rien un changement de comportement des ménages. Ceux-ci continuent à contribuer fortement aux émissions atmosphériques polluantes, via les installations de chauffage et le transport, en particulier individuel.

La voiture pour aller à l'hypermarché

La majorité des courses se font actuellement en automobile (85%) [22]. Les grandes surfaces écoulent le tiers des produits vendus au détail, soit presque 60% des produits alimentaires, et près de 20% des produits non alimentaires. Or, il a été démontré que faire ses achats dans un hypermarché de périphérie engendre quatre fois plus de nuisances que d'acheter les mêmes provisions à cinq cents mètres de chez soi, dans un supermarché de centre-ville [23]. Ce rapport diminue si les déplacements sont regroupés, par exemple si l'on fait ses courses de la semaine en rentrant du travail. Plus que jamais, l'automobile est au centre des modes de vie incompatibles avec le développement durable.

21 - Insee, Ifen, Enquête PCV, 1998.

22 - Insee.

23 - Ademe - Bovet P., 2001.

La mesure de la consommation durable

On manque encore d'outils méthodologiques rigoureux pour décrire ce que pourraient être les modes de consommation durable. Traditionnellement, en effet, la consommation est considérée comme une fonction économique étroitement liée à la croissance : la hausse de la consommation, quel que soit son contenu, est considérée comme un signe de santé de l'économie. Les données statistiques dont nous disposons sont le reflet de cette conception. Loin de décrire un chemin vers la « durabilité » (définie lors de la conférence de Rio), les données sur la consommation de « biens durables » (au sens de l'Insee : automobiles, téléviseurs, gros électroménager), par exemple, feraient plutôt l'inverse : l'acquisition de biens fortement consommateurs de matières premières, d'énergie et éventuellement polluants. La durée de vie moyenne des biens durables est d'ailleurs retenue parmi les indicateurs de base de la consommation durable dans le programme des Nations unies, alors que leur rotation rapide est, au contraire, comptée positivement dans la croissance du PIB.

Le fort taux d'équipement des ménages en « biens durables » et la part relativement modeste (7%) que ces achats représentent aujourd'hui dans les dépenses des ménages cachent une croissance en volume sept fois supérieure à celle des autres postes de la consommation totale (multipliée par 3,3 entre 1959 et 1994). Par ailleurs, il n'est pas sûr que l'augmentation de la

consommation de matériels informatiques et d'outils de communication, très forte en 1999, se solde par une moindre incidence sur l'environnement.

Reste à savoir si la tertiarisation de l'économie et le développement de la consommation de soins de santé, de culture et des loisirs ont des répercussions sur la dématérialisation de la consommation. En 1999, par exemple, l'augmentation de la consommation est liée aux baisses de prix du matériel électronique et informatique de loisirs (+ 12,2% en volume). Même si, à première vue, cela paraît aller dans le sens d'une dématérialisation des consommations, il reste à en faire la démonstration scientifique. Le développement du commerce électronique contribue à l'augmentation du trafic des petits et moyens camions en milieu urbain, sans compter les nécessités de stockage matériel des marchandises, consommatrices d'espace et d'énergie. Il n'est pas certain que ce type de commerce réduise automatiquement les « externalités » environnementales dues aux transferts massifs de marchandises. Les travaux actuels (dont ceux de l'Institut de Wuppertal et de l'OCDE) tendent plutôt à privilégier les approches liées à la production [voir Von Weizsacker E. et al., 2000].

Une réflexion sur l'évolution des modes de vie vers la durabilité et sur leur mesure institutionnelle à travers des indicateurs sera engagée à l'Opresse courant 2002.

La défiance pour l'eau du robinet

Les prélèvements destinés à la production d'eau potable ont subi un renversement de tendance à la fin des années quatre-vingts, passant d'une tendance à la hausse (+ 12 % entre 1981 et 1990) à une nette diminution (- 2,6 % entre 1990 et 1994). Depuis 1996, on observe une stagnation des volumes prélevés.

En 1999, l'approvisionnement en eau potable représente 18 % (5,9 milliards de m³) des prélèvements pour une consommation nette de 31 % (1,2 milliard de m³) [24]. La consommation d'eau des appareils électroménagers (machines à laver le linge, la vaisselle, etc.) a été considérablement réduite depuis une dizaine d'années. L'allègement de la facture est la principale motivation pour diminuer la consommation de l'eau. Mais un cinquième de la population déclare le faire pour « préserver cette ressource naturelle », dont elle redoute la rareté.

La crainte de la pollution de l'eau, que partagent neuf Français sur dix [25], a pour conséquence la consommation de plus en plus fréquente de l'eau en bouteille. Plus d'un tiers des Français (38 %) estime que la qualité de l'eau du robinet s'est dégradée depuis dix ans. En 2000, un tiers seulement de la population déclare boire l'eau du robinet. Entre 1989 et 2001, ceux qui le font sont passés de 72 % à 57 %.

La principale raison avancée est le mauvais goût de l'eau du robinet [26], mais cette raison a tendance à diminuer (- 8 points). La crainte des produits toxiques, en revanche, gagne neuf points. Les risques sanitaires toutes catégories confondues (craintes de maladies et de produits toxiques) concernent, en 2001, 32 % des non-buveurs d'eau du robinet, contre 23 % en 2000 [27]. Cette progression marque un tournant dans la confiance que l'on accorde à l'eau du robinet et à la qualité de l'eau potable en général.

Un nombre croissant de consommateurs de produits « verts » et « biologiques »

L'attention portée à la qualité écologique des produits se maintient depuis quelques années à un niveau relativement élevé : une majorité des ménages (77 %) se considère comme des consommateurs attentifs à cette qualité [28]. Mais les informations sur ces produits sont encore perçues comme insuffisantes, peu claires, voire peu crédibles, ainsi que le montrent les données recueillies par le Credoc pour l'Ademe. Pour 65 % des Français, les produits non alimentaires qui affirment « respecter l'environnement », appelés habituellement pro-

duits « verts », ne garantissent pas le respect de l'environnement et cette incrédulité a plutôt tendance à s'accroître au fil des années.

En 2001, 42 % des Français déclarent avoir acheté des produits « verts ». La principale raison de ce choix, c'est « le respect de l'environnement » (66 %), mais aussi parfois leur prix intéressant (16 %). Fait surprenant, leur propriété d'être éventuellement « meilleurs pour la santé » n'a motivé que 5 % des acheteurs, alors que l'on présume (plus qu'on ne parvient à le prouver) que la préoccupation croissante pour la santé joue un grand rôle dans la diffusion des produits « verts ». Par ailleurs, ceux qui sont prêts à payer plus cher des produits meilleurs pour la santé (55 %) sont plus nombreux que ceux qui payeraient plus cher des produits meilleurs pour l'environnement (41 %) [29].

Un nombre croissant de consommateurs se tournent vers des produits de l'agriculture biologique [30], réputés plus naturels et moins nuisibles pour l'environnement. Cette augmentation semble due à des événements tels que la crise de la vache folle, les crises alimentaires (poulets contaminés par de la dioxine, boues des stations d'épuration) ou encore les organismes génétiquement modifiés. Les consommateurs qui se déclarent inquiets des risques liés à la consommation des produits alimentaires affirment, plus souvent que les autres, consommer régulièrement (18 % contre 14 %) et rarement (30 % contre 26 %) des produits de l'agriculture biologique. Les consommateurs occasionnels ont augmenté depuis 1995, passant de 21 % à 28 % en 2001 [31]; mais ce sont surtout les consommateurs réguliers qui sont plus nombreux en 2001 qu'en 2000 (16,5 %).

Parallèlement, l'offre des grandes surfaces est de plus en plus importante et diversifiée. Le souci pour la santé apparaît dominant dans les motifs du choix des produits de l'agriculture biologique : 32 % les choisissent parce qu'ils sont meilleurs pour la santé, 34 % parce qu'ils sont « plus naturels », et 10 % seulement parce que leur fabrication respecte l'environnement [32].

Quant aux labels « verts », leur notoriété et leur lisibilité doivent encore s'accroître [33]. En 2001, 25 % des personnes interrogées trouvent l'information sur les produits « verts » insuffisante, 50 % non

24 - Voir chapitre « Les eaux continentales ».

25 - Ifen, Credoc, 2000.

26 - Ifen-Agences de l'eau, Credoc, 2000.

27 - Credoc, Ifen, 2001.

28 - Insee, Ifen, Enquête PCV, 1998.

29 - Credoc, EDF, 2001.

30 - Voir le chapitre « L'agriculture ».

31 - Ifen, Credoc.

32 - Ifen, Insee, PCV, 1998.

33 - Ademe, Credoc.

scientifique et 64 % pas claire. Même si, dans l'ensemble, la notoriété des labels « verts » augmente, la multiplication des marques n'aide pas à la compréhension des consommateurs.

Le tri quotidien des déchets ménagers : le premier des « petits gestes » [34]

Les ménages ont produit en moyenne 357 kg de déchets par personne et par an en 1995, 369 kg en 1998 [35], avec d'importantes variations nationales. Les Parisiens détiennent le record avec une production annuelle de 491 kg par habitant en 1995 [36].

Comme dans les autres pays industrialisés, la progression de la production de déchets est rapide en France (environ 2 % par an actuellement). Elle est due en grande partie à la prolifération des emballages : une part du carton (9 % du poids des ordures ménagères en 1993), des matières plastiques (11 %), du verre (13 %) et des métaux (4 %) correspondent à des emballages. La majorité des déchets dus aux emballages proviennent de la consommation alimentaire. Les producteurs et les distributeurs modifient leurs conditionnements pour économiser de la place lors du transport et de l'entreposage des marchandises. Mais la modification de la composition des foyers et la déstructuration des repas entraînent une consommation croissante de produits emballés (+ 1,5 % par an en moyenne en francs constants entre 1994 et 1999).

Outre leur rôle dans la production de déchets, les ménages interviennent de façon essentielle dans le développement du recyclage. Ils constituent en effet le premier maillon de la chaîne de la valorisation des matériaux recyclables par leur capacité et leur volonté à trier les ordures ménagères. L'Ademe a évalué le gisement des emballages ménagers à près de cinq millions de tonnes en 2000. Le taux de recyclage s'élevait en 2000 à 35 % pour l'ensemble des matériaux contre 5,3 % en 1994 et le taux de valorisation était de 54 %.

La gestion domestique des déchets constitue un domaine d'observation privilégié des pratiques environnementales : le tri quotidien des ordures ménagères témoigne d'une sensibilité écologique déjà ancrée ; à l'inverse, il peut constituer le premier des « petits gestes » contribuant à éveiller cette sensibilité à l'environnement.

Encore faut-il que les ménages disposent d'équipements qui facilitent leurs pratiques : celles-ci sont

34 - Voir le chapitre « Les déchets ».
35 - Ademe.
36 - Ordif.

Évolution de quelques pratiques environnementales déclarées

« Pour contribuer à préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des douze derniers mois, avez-vous régulièrement, rarement ou jamais effectué les actions suivantes dans le but de préserver l'environnement ? »

Le tri sélectif de certains déchets

Évolution des réponses « Régulièrement » de 1998 à 2001 (début d'année)

	1998	1999	2000	2001
Avez-vous rapporté l'huile de vidange à la déchèterie ?	20 %	22 %	n.p.	20 %
Avez-vous mis de côté le verre pour le recyclage ?	69 %	75 %	n.p.	69 %
Avez-vous mis de côté les vieux papiers pour le recyclage ?	45 %	53 %	n.p.	59 %
Avez-vous mis de côté le plastique pour le recyclage ?	30 %	40 %	45 %	50 %
Avez-vous mis de côté les piles pour le recyclage ?	33 %	39 %	n.p.	46 %
Avez-vous mis de côté des produits toxiques (peintures, solvants) pour les apporter dans un lieu approprié (déchèterie par exemple) ?	n.p.	n.p.	34 %	40 %

Source : Credoc-Ifen, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », 2001.

L'achat de produits biologiques et « verts » et l'utilisation des transports en commun

Évolution des réponses « Régulièrement » de 1998 à 2001 (début d'année)

	1998	1999	2000	2001
Avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique ? *	13 %	12 %	12 %	17 %
Avez-vous volontairement utilisé les transports en commun dans le but de limiter la pollution ?	13 %	12 %	10 %	10 %
Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ? **	n.p.	42 %	38 %	42 %

N.B. : n.p., question non posée cette année là.

Source : *Credoc-Ifen, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », 2001.

**Credoc-Ademe, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », 2001. 26.05

fortement liées à l'existence d'une collecte en porte-à-porte dans la commune, ou à la présence d'une déchèterie à proximité immédiate. Le type d'habitation (capacité de stocker plusieurs poubelles, etc.) et l'âge des personnes ont également une grande influence.

L'accroissement de la production de déchets est un enjeu environnemental central. La loi de 1992 (articles L.541-1 et suivants du code de l'environnement) qui prévoit pour 2002 de limiter la mise en décharge aux seuls déchets dits « ultimes » a été réorientée en avril 1998 : une circulaire fixe un seuil de collecte pour recyclage et encourage la réduction à la source des déchets ménagers. Les solutions entrevues passent par la compréhension des attitudes et des modes de vie que la généralisation du tri sélectif vient peu à peu modifier [ill. 05].

Le tri des piles et accumulateurs va pouvoir s'installer au-delà des 20 % des ménages concernés en 1998, puisque le décret du 1^{er} janvier 2001 oblige désormais commerçants et distributeurs à

reprendre gratuitement les piles et accumulateurs aux consommateurs qui les rapportent [37].

En 2001, on constate une nette diffusion des pratiques de tri régulier des piles (46 %, + 7 points par rapport à 1999) et du plastique (50 %, + 5 par rapport à 2000). Il s'agit de pratiques déclarées, que l'on peut estimer surévaluées par rapport aux pratiques effectives, surtout si l'on se réfère aux chiffres recueillis par l'Insee pour l'Ifen en 1998.

Mais leur progression est importante pour le tri des déchets en général : alors que le tri du verre et celui du papier sont peu liés aux autres tris (plastique, piles), le tri du plastique et celui des piles sont liés aux autres formes de tri. Si ces deux tris progressent, cela attesterait d'une plus vaste diffusion des autres formes de tri. Cependant, en 2001 cette évolution positive du tri ne se vérifie que pour le tri du papier (59 % contre 53 %) et non pour le verre qui baisse de 75 % à 69 %. Il faudra attendre la prochaine vague d'enquête pour confirmer cette évolution, et en tirer les conséquences.

Ainsi « l'écologisation » des usages au quotidien se poursuit : augmentation de l'achat de produits de l'agriculture biologique et pratiques de tri en témoignent. Reste une exception : l'utilisation délibérée de transports en communs pour réduire la pollution de l'air. La question de la voiture révèle les contradictions des individus qui se sentent impuissants à agir.

Les engagements environnementaux

Le vote écologiste, désormais toujours présent

En Europe, à la fin des années quatre-vingts, les écologistes étaient présents dans tous les pays et à tous les échelons géographiques, avec environ 20 députés européens, 110 députés nationaux, 500 conseillers régionaux et 10 000 élus locaux [38].

En France, les formations écologistes sont présentes aux différentes élections depuis plus de vingt ans, et l'analyse de la représentation politique de l'écologie permet de saisir un autre aspect de la sensibilité environnementale des Français – même si les déterminations de ce vote sont autant à rechercher dans l'espace politique que dans le souci direct pour les problèmes d'environnement.

S'il est vain de vouloir comparer les résultats électoraux des écologistes d'une élection à l'autre tant sont déterminants le mode de scrutin et le nombre variable de listes se réclamant de ce courant, force est de constater une consolidation de la représentation politique des écologistes avec, d'une part, l'émergence du leadership des Verts sur les autres mouvements écologistes – les Verts comptent, en 2001, 10 300 adhérents contre 5 000 quatre ans plus tôt lors de leur entrée au gouvernement – et, d'autre part, leur présence, certes encore embryonnaire, dans toutes les institutions politiques : gouvernement, assemblée nationale et sénat, parlement européen et collectivités territoriales (région, département, communes).

C'est paradoxalement avec un score inférieur à celui obtenu aux législatives de 1993 que les Verts obtiennent leurs premiers députés en 1997 (6,4 % contre 11,1 % pour l'ensemble des listes écologistes). La logique bipolaire du scrutin majoritaire à deux tours rend indispensable les alliances que les Verts se sont cette fois décidés à passer avec le parti socialiste dans le cadre de la majorité plurielle. Inversement, c'est l'absence d'accord pour les élections cantonales (scrutin majoritaire) de 1998 qui explique leur modeste résultat (7,6 % en moyenne pour les seuls candidats

Les Verts et l'Alliance libre européenne au Parlement européen en 1999

Pays	Parti Écologiste fondé en	Parlement national		Parlement européen	
		Nombre de sièges	Date d'entrée au Parlement	Nombre de sièges	Date d'entrée au Parlement
Allemagne	1980	47	1983	5	1984
Autriche	1986	9	1986	2	-
Belgique	1980	11	1981	7	1984
Danemark	1983	0	-	0	-
Espagne	1985	0	-	4	-
Finlande	1987	11	1983	2	-
France	1984	6	1997	9	1989
Grèce	1989	0	1989	0	-
Italie	1987	21	1987	2	1989
Luxembourg	1983	5	1984	1	1994
Pays-Bas	1983	11	1986	4	1984
Portugal	1981	0	1987	0	1989
Rép. d'Irlande	1981	2	1989	2	1994
Royaume-Uni	1973	0	-	6	-
Suède	1981	16	1988	2	-
				Total : 46 / 626	26.06

Source : Parlement européen, 2001.

37 - Dépêches du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, n°8, février 2001.
38 - Vialatte J., 1996.

Une illustration : les législatives de 1997

Compte tenu de l'accord programmatique et électoral entre les Verts et le Parti socialiste (janvier 1997), le pourcentage retenu de 7 % est le résultat d'un lissage de toute une série de situations (et donc de résultats) contrastés. Les Verts ont été présents dans 449 circonscriptions. Sur les 555 circonscriptions métropolitaines, D. Boy (Cevipof) a calculé que ce résultat se répartissait avec une moyenne de 4,1 % des suffrages exprimés pour les Verts (candidats adhérents des Verts ou officiellement soutenus par eux) et 2,9 % pour les autres listes écologistes. Ces résultats représentent une progression sensible par rapport aux élections européennes de 1994 (5 %).

Selon la configuration des candidatures en présence, les scores sont variables mais, en tout état de cause, il semble que la présence conjointe d'écologistes de différentes sensibilités ait tendance à faire augmenter globalement le niveau des suffrages obtenus.

Verts là où ils se présentaient). Lors des élections cantonales de 2001, les Verts étaient présents dans 774 des 1 932 cantons renouvelables. Ils y ont obtenu 12,4 % des voix exprimées.

Lorsque le mode de scrutin est proportionnel, les résultats sont plus univoques : ils montrent une progression de l'électorat Vert, comme aux élections européennes où ils retrouvent en 1999 (9,7 % et 9 élus) leur niveau de 1989 (10,6 % et 9 élus) après l'échec des élections de 1994 (2,9 % des suffrages et l'éviction des Verts du parlement). Les résultats aux élections régionales de 1998 sont pourtant en retrait par rapport à ceux obtenus six ans plus tôt (74 élus contre 103). Lors des élections municipales de 2001, les Verts ont présenté des listes autonomes dans 165 villes de plus de 9 000 habitants, où ils ont recueilli 12,4 % des votes, soit le double du résultat de 1995 à ces mêmes élections et plus qu'en 1989 (8,1 %), année électorale pourtant favorable pour les Verts.

L'ensemble de ces scores électoraux montre que la participation des Verts au Gouvernement n'a en tout état de cause pas été sanctionnée par les électeurs même s'ils ne semblent pas avoir fait le plein de leur réservoir de voix puisque ceux qui se déclarent proches de l'écologie, tous mouvements confondus mais hors « Chasse, pêche, nature et tradition », sont encore plus nombreux que

ceux qui votent effectivement pour les Verts aux différentes élections (15 % des sondés selon l'enquête OIP-Ifen 2000).

L'activisme environnemental : l'actualité provoque l'engagement

L'adhésion à des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature constitue un mode d'engagement que l'on ne saurait confondre avec la sensibilité environnementale déduite des questions d'opinion ou des pratiques écologiques. En France, 2 % des ménages compaient en 1998 une personne au moins ayant adhéré à une telle association [39]. Avec les 5 % qui ont participé à des manifestations ou consacré du temps et les 3,5 % qui ont donné de l'argent, on obtient par recoupement 7,8 % de ménages engagés

Les organisations non gouvernementales dans le domaine de l'environnement

Organisations	Date de création	Budget 2001	Effectifs 2001
France-Nature-Environnement*	1968	1,8 million €	-
Greenpeace France	1971	3,2 millions €	60 000 adhérents
Les Amis de la Terre	1971	381 000 €	1 000 adhérents
Fonds mondial pour la nature (WWF) - France	1973	4,5 millions €	100 000 adhérents
Équipe Cousteau	1981	1,5 million €	30 000 adhérents
Fondation Nicolas Hulot	1990	2,4 millions €	370 clubs adhérents

* Sous ce nom depuis 1989.

Source : Ifen.

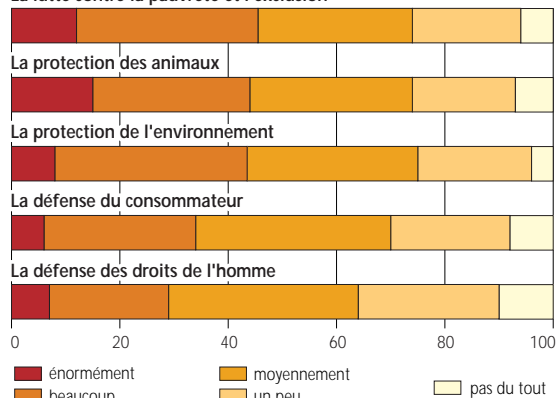
26.07

L'implication individuelle dans les actions collectives

« Aimez-vous ou aimeriez-vous consacrer du temps ou de l'argent aux actions suivantes ? »

Répartition des réponses selon la pratique évoquée (en pourcentage)

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion



N.B. : Moyennement, considéré comme absence de prise de position, inclut les non-réponses.

Source : EDF, Grets, Baromètre environnement, 2000.

26.08

39 - Insee, Ifen, Enquête PCV.

à divers degrés dans le mouvement associatif. Ces données confirment les 3 % d'adhésion à des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature [31. 07] que le Credoc recueille depuis de nombreuses années dans le cadre de son enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ».

Dans une question posée en 2000 [40] qui concerne à la fois les intentions et les engagements effectifs [31. 08], les Français s'intéressent d'abord aux actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (36 %), puis à la protection des animaux (34 %) et de l'environnement (34 %).

L'élan de solidarité et de volontariat après le naufrage de l'Erika et les tempêtes de décembre 1999 n'est sans doute pas étranger à la montée de l'intérêt pour la protection de l'environnement dans les actions collectives.

L'information et la sensibilisation à l'environnement

Une majorité de Français estime désormais savoir ce qui, dans les habitudes quotidiennes, est polluant [41]. Cependant, à toute question sur l'information environnementale, les réponses sont en grande partie négatives. Qu'il s'agisse de l'eau, des déchets, des risques naturels, des produits verts ou bien des gestes à accomplir en cas de pic de pollution de l'air, ils estiment que l'information est insuffisante, peu claire, peu scientifique, voire peu crédible. Si l'on envisage les connaissances précises sur un phénomène global, tel que l'effet de serre dont la connaissance est régulièrement testée [42], on s'aperçoit que la confusion règne encore, même si elle a tendance à diminuer, et alors même que se multiplient les traitements médiatiques.

La confiance dans les sources d'information diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'inter connaissance ou de la proximité spatiale des autorités concernées. C'est dire que le chemin est encore long pour atteindre un niveau d'information à la hauteur des attentes d'une population de plus en plus sensible aux questions environnementales. Il est possible qu'une partie du décalage entre les intentions (ou les convictions affirmées) et les pratiques, se situe précisément dans la diffusion (et la qualité) de l'information.

L'éducation à l'environnement commence à l'école

Lors du congrès Éco-Éd de 1992, l'Unesco a proposé une refonte de l'éducation dans la perspective du développement durable. Les retombées de cette initiative sont visibles aujourd'hui, avec la création de réseaux d'enseignants et d'associations qui tentent de structurer de manière horizontale l'éducation relative à l'environnement.

Le réseau « École et nature » rassemble des militants associatifs, des animateurs de centres permanents d'initiation à l'environnement (CPIE), des animateurs de centres classes vertes et des représentants d'associations d'éducation populaire. Ce réseau est présent dans 73 départements (150 organisations adhérentes, 250 membres individuels) et partie prenante dans les « Graine » (groupes régionaux d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement), au nombre d'une quinzaine début 1996.

Les Graine sont partenaires des directions régionales de l'Environnement (Diren), des directions régionales de l'Agriculture et de la Forêt (Draf), des rectorats et des conseils régionaux qui financent souvent les opérations. Ces groupes organisent chaque année des rencontres régionales d'éducation à l'environnement ou des formations pour éducateurs. Certains publient des annuaires régionaux de ressources, des catalogues de stages, des bulletins de liaison ou des revues.

Le réseau École et nature organise tous les ans des rencontres nationales. Il publie une revue d'éducation à l'environnement « L'Encre Verte ».

- Certaines Diren publient des catalogues de ressources en éducation à l'environnement, ressources également indiquées sur les sites Internet d'École et nature et de la FEEE (Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe).

- Autre réseau associatif, le « RéCrée », issu d'École et Nature, regroupe quatre-vingts centres de ressources en France autour des thématiques de l'éducation à l'environnement.

- Au niveau européen, la FEEE créée en 1981 par la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Danemark, regroupe aujourd'hui dix-huit pays. Le projet le plus important en France de la FEEE est « Éco-écoles ».

- Il existe en outre de nombreux réseaux thématiques tels « Ritimo » (relations Nord - Sud), « Cridel » (développement local), « Agriculture et

40 - EDF

41 - Ifen, Credoc, 2000.

42 - EDF, Ademe.

environnement » (réseau thématique du ministère chargé de l'Agriculture), « réseau Tourisme » (tourisme rural, tourisme vert), « Marelle » (réseau d'écoles maternelles), « Green » (*Global River Environmental Education Network*, réseau international sur l'éducation au sujet des rivières), « Remed » (environnement et développement durable, réseau mondial).

- Le protocole d'accord signé en 1993 entre les ministères chargés de l'Environnement et de l'Éducation nationale préconise que chaque élève doit bénéficier d'au moins une formation transversale à l'environnement au cours de sa scolarité. La circulaire du 27 avril 1995 réaffirme la nécessité de prendre en compte et d'intégrer l'environnement dans les démarches pédagogiques. Les ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Agriculture ont en outre signé un protocole d'accord avec le

ministère de l'Environnement sur l'éducation relative à l'environnement. C'est aussi le cas du ministère de la Jeunesse et des Sports, qui a signé des protocoles à ce sujet avec le ministère de l'Environnement en avril 1985 et juin 1990.

- Le « Revere », réseau européen d'évaluation appliquée à l'éducation relative à l'environnement, mis en place avec le soutien de la direction générale Environnement de la Commission européenne, note que l'éducation à l'environnement se caractérise dans tous les pays européens par « l'activisme et la dispersion » : à la fois une multitude de petites initiatives et quelques très grandes actions ponctuelles. Il est donc encore difficile d'en évaluer l'impact sur l'état d'information de la population jeune ou adulte.

- Dans le registre de l'action institutionnelle, des opérations comme « Mille défis pour ma planète », l'opération « Nettoyage de printemps », les « Journées de l'environnement », le groupe partenarial « Risques majeurs », la « Journée mondiale de l'eau », « Jeunes reporters pour l'environnement » (action européenne), etc. comportent des volets et des visées éducatives à l'intention du grand public, et plus particulièrement des jeunes.

Sensibiliser le grand public

Depuis 1998, le ministère chargé de l'Environnement mène des opérations nationales à l'instar de la journée « En ville sans ma voiture », chaque 22 septembre, ou de la campagne médiatique « Merci dit la planète », en 2001.

Simultanément, des opérations décentralisées et diverses, à l'initiative des Diren, ont été regroupées sous le label « Printemps de l'environnement ». Les « Journées de l'environnement » sont l'occasion d'animations variées à l'intention du grand public et « Nettoyage de printemps » réunit chaque premier week-end de printemps citoyens, élus locaux et associations. Son succès va grandissant : 2 500 actions en 1995, 6 000 en 1998.

Par ailleurs, il existe d'autres opérations comme « Mille défis pour ma planète », événement organisé à un niveau interministériel (Environnement, Éducation nationale, Agriculture, Jeunesse et Sports), qui mobilise des jeunes citoyens dans les écoles, sur des projets visant une meilleure gestion des ressources. Des dispositifs scolaires peuvent en outre comporter un volet environnement comme le PAE (projet d'action éducative), l'ATS (atelier scientifique et technique), les ateliers paysage, « Une école, un arboretum », « À l'école de la forêt » et les classes environnement ou classes « vertes » (dont les séjours à mer ou à la neige).

Enfin, au niveau européen, d'autres dispositifs concourent à la sensibilisation du public comme « Jeunes reporters pour l'environnement », « Allons planter l'Europe » ou le « Campus européen de l'environnement ».

Perspectives

Les conséquences des problèmes d'environnement pour les générations futures apparaissent clairement comme bien plus graves que celles qui concernent les générations actuelles.

On peut estimer, à partir des éléments de connaissance dont on dispose sur l'opinion et les valeurs, qu'un véritable cap a été passé en matière de sensibilité aux questions écologiques. La fragilité de la nature et de l'environnement, aux prises en particulier avec l'activité humaine, apparaît indéniable à une majorité de Français [44]. Selon l'échelle construite à partir du Nouveau paradigme écologique [45], nous aurions désormais rompu avec le paradigme de la domination de la nature et avec celui de « l'exception humaine » : ils accordaient tous deux à l'être humain la possibilité de réparer les dommages causés à l'environnement. La mutation des valeurs a eu lieu, un véritable cap a été passé et la sensibilité écologique ne pourra que croître dans les années à venir.

44 - Dobré M., 2001.

45 - Dunlap et Catton, 1993.

Les pratiques soucieuses de l'environnement, en revanche, pourraient bien ne pas suivre le même chemin, si des efforts constants et coordonnés ne sont pas consacrés à la transformation des modes de vie. L'écart entre les valeurs et les pratiques peut indiquer, s'il s'accroît, un déficit d'investissement du quotidien par les politiques d'environnement. Et les craintes d'une catastrophe écologique imminente due aux activités humaines (déjà partagées par une majorité de Français), se nourrissent de ce décalage entre les pratiques et les opinions, les actes et les discours.

Comment, dans notre civilisation industrielle, des représentations clairement soucieuses de l'écologie peuvent-elles rester longtemps conciliables

avec des manières de vivre, ou des activités considérées par la plupart comme de graves menaces portées à la vie sur terre ? La réflexion sur l'accumulation des contradictions au quotidien entre ces représentations et l'ensemble des contraintes liées au mode de développement qui pèsent sur les modes de vie doit être poursuivie. Il n'est pas impossible que la « peur » de la catastrophe, autre face de la vulnérabilité sociale, soit également une contrepartie de la nécessité où nous nous trouvons de vivre avec ces contradictions.

Reste à savoir dans quelle mesure notre société peut s'offrir les cadres de débat et d'action nécessaires au changement des modes de vie. ■

Pour en savoir plus...

- Ademe, Mission Interministérielle sur l'effet de serre, 2001. *Les représentations sociales de l'effet de serre*. Paris, Ademe, 20 p.
- Bovet P., 2001. *L'hypermarché, le caddie et le congélateur*, Le Monde Diplomatique, mars 2001, p.32.
- Boy D., 2000. *Le progrès en procès*. Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 265 p.
- Dobré M., 2001. *Qui a peur pour la planète Terre ?* in *Les progrès de la peur*. Paris, Le Pommier.
- Dunlap Riley E., Catton William R., 1993. *Toward an ecological sociology : the development, current state and probable future of environmental sociology*, Les Annales de l'Institut international de sociologie, vol. 3, n° 1992/93, pp.263-284.
- Hammer B., 2000. *Baromètre environnement EDF-R&D, premiers résultats* - EDF- CLEO, GRETS, HE-71/00/029. Paris, EDF.
- Ifen, 2001. *Les Français jugent leur environnement de proximité*. 4 p. (coll. *Les données de l'environnement*, 70).
- Ifen, 2000. *La sensibilité écologique des Français à travers l'opinion publique*. Orléans, Ifen, 187 p.
- Ifen, 2000. *La préoccupation des Français pour la qualité de l'eau*. 4 p. (coll. *Les données de l'environnement*, 57).
- Ifen, 2000. *L'agriculture biologique : une production en forte hausse mais qui reste inférieure à la demande*. 4 p. (coll. *Les données de l'environnement*, 52).
- Inglehart R., 1997. *Modernization and postmodernization : cultural, economical and political change in 43 societies*. Princeton (États-Unis), Princeton University Press, 452 p.
- Institut de protection et de sûreté nucléaire, 1999. *Perception des risques et de la sécurité - Résultats du sondage d'octobre 1999*. Paris, IPSN, 97 p.
- Juan S., 2001. *La société inhumaine : mal-vivre dans le bien-être*. Paris, L'Harmattan, 256 p. (coll. *Sociologies et environnement*).
- OCDE, 2001. *Les perspectives de l'environnement de l'OCDE*. Paris, OCDE, 364 p. (coll. *Environnement*).
- OCDE, 1997. *Consommation et production écologiquement viables : définition des concepts - Comptendu du Séminaire de Rosendal (Norvège), 2-4 juillet 1995*. Paris, OCDE, 52 p.
- Oprese, 2000. *L'opinion des Français sur l'environnement et leur perception des risques naturels - Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », questions posées par l'Ifen et EDF début 1999*. Orléans, Ifen, 149 p. (coll. *Études et travaux*, 28).
- Poquet G., 2001. *Nouveau regard dans nos poubelles*, Consommation et Modes de Vie, n° 152, juillet 2001, pp.1-4.
- Sainteny G., 2000. *L'introuvable écologisme français ?* Paris, Puf, 552 p. (coll. *Politique d'aujourd'hui*).
- Vialatte J., 1996. *Les partis verts en Europe occidentale*. Paris, Economica, 306 p.
- Von Weizsacker E., Lovins A.B., Lovins L.H., 2000. *Facteur 4 : deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources - Rapport au club de Rome*. Mens, Terre Vivante, 320 p. (coll. *Le XXI^e siècle sera écologique*).

Sites Internet

- Réseau « École et Nature » : www.ecole-et-nature.org/~educenvir/
- OCDE : www.ocde.org
Programme sur la consommation durable.
- International Institut of Sustainable Development (IISD) : www.iisd.org
- Foundation for Environmental Education in Europe (FEEE) : www.feee.org
- Institut de Wuppertal pour le climat, l'environnement et l'énergie : www.wupperinst.org